

l'écho des Écrins

LE JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATIONAL - 2026 - N°49



ZOOM SUR...

Concilier fréquentation et protection

Face au nouveau visage de la fréquentation en montagne, le Parc national tente de maintenir l'équilibre entre deux de ses missions originelles, l'accueil du public et la préservation des richesses naturelles du massif.

Pages 6 & 7



Le mot d'Arnaud Murgia

Président du conseil
d'administration

Après plusieurs mois d'incertitude budgétaire pour le Parc national, un soutien décisif du ministère de l'écologie a été obtenu grâce à la mobilisation soutenue de notre conseil d'administration. Ce dernier permet de consolider le fonctionnement de l'établissement et de donner à nos équipes les moyens d'agir sur le territoire. Cette reconnaissance de notre action collective s'est également traduite par la labellisation du Parc national sur la prestigieuse Liste verte de l'UICN, reconnaissant l'excellence de la gestion et de la protection de la nature.

Forts de ces dynamiques positives et aux côtés des acteurs locaux, nous poursuivons avec détermination la conciliation de la préservation du parc avec l'accueil des visiteurs dont l'attrait pour nos refuges et le bivouac se renforce.

Plus que jamais, c'est ensemble, avec les habitants et les acteurs du territoire, que nous continuons à faire vivre ce joyau alpin !



SCIENCES

Les lacs, miroirs des activités humaines et du changement climatique

Pour connaître et protéger au mieux les lacs d'altitude, le Parc national étudie et instrumente ces milieux fragiles aux côtés de ses partenaires scientifiques.

Page 2



AGRICULTURE

Le pastoralisme et les alpages à l'honneur cette année

L'ONU a fait de 2026 l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux. Une programmation spéciale est à découvrir dans les Écrins !

Page 4



SENSIBILISATION

De nouveaux lieux d'accueil du public

Le Bourg d'Oisans, Réallon et Embrun : tour d'horizon des trois nouvelles adresses du Parc national, toutes mutualisées avec des partenaires du Parc (offices de tourisme et/ou commune).

Page 8

Les lacs, miroirs des activités humaines et du changement climatique

Le point commun des quelque 200 lacs de montagne du massif des Écrins ? Leur grande sensibilité aux changements environnementaux et aux activités humaines. Pour les connaître et les protéger au mieux, le Parc national documente, instrumente, étudie ces milieux aux côtés de ses partenaires scientifiques.

Une réaction amplifiée au réchauffement en cours

« Les lacs d'altitude sont des milieux sentinelles, explique Clotilde Sagot, chargée de mission mesures physiques au Parc national. Ils réagissent très rapidement à une modification de leur environnement et peuvent donc nous alerter sur un changement en cours. » Les vagues de chaleur en sont un exemple. Une étude publiée en février 2026 (alimentée notamment par des données sur cinq lacs des Écrins) a établi que les lacs ont réagi de manière amplifiée aux canicules de juillet-août 2022 : leur réchauffement a été deux fois et demie supérieur à celui de l'atmosphère (+4,1°C en moyenne contre +1,6°C pour l'atmosphère).

Une fréquentation à la hausse

Aux impacts liés au changement climatique s'ajoute l'attrait renouvelé du grand public pour la montagne. Les lacs sont des destinations de randonnée qui ont la cote, et la forte fréquentation conjuguée à l'intensification de pratiques comme la baignade et le bivouac, sont autant d'éléments qui accentuent la pression sur les lacs. Pour mieux communiquer auprès des adeptes des lacs, plusieurs espaces naturels protégés dont le Parc national des Écrins, s'intéressent à leur profil via des enquêtes sociologiques. C'est l'un des volets du projet PLOUF, et les premiers résultats sont parfois à contre-courant des idées reçues. Les 579 randonneurs interrogés dans les Écrins pendant les étés 2024 et 2025 sont des personnes plus diplômées et aux revenus plus importants que la moyenne des Français. Par ailleurs, l'étude ne semble pas détecter d'effet des réseaux sociaux sur la fréquentation des lacs, sauf peut-être pour les lacs du Lauvitel et de la Muzelle. Ces résultats seront consolidés et complétés par une étude auprès des acteurs du territoire en 2026.



Lac de Pétarel

Une pollution chimique à relativiser

Si les lacs de montagne peuvent sembler exempts de toute contamination, il n'en est rien. Des études chimiques menées via le projet PLOUF ont mis en évidence la présence de plusieurs dizaines de molécules dans l'eau des lacs. « Certaines sont d'origine humaine directe, comme la caféine, le paracétamol, les anti-inflammatoires, les antibiotiques ou les filtres UV des crèmes solaires, explique Clotilde Sagot. On retrouve aussi des pesticides qui sont probablement issus de dépôts atmosphériques. » Constat rassurant : si beaucoup de ces substances ont une toxicité certaine et se dégradent très mal, leur concentration est trop faible pour pouvoir évaluer un impact sur les lacs. Une vigilance est toutefois de mise pour les lacs plus petits et dont l'eau se renouvelle peu : ils sont plus vulnérables à ces substances chimiques. Clotilde confirme : « Dans les Écrins, les lacs Lauzon et du Pontet ont une fréquentation moindre que le lac du Lauvitel par exemple, mais les niveaux de contamination y sont plus élevés. » L'origine et les conséquences de la contamination des lacs de montagne sont une problématique on ne peut plus d'actualité dans le massif des Écrins. Un deuxième projet en cours, le projet BioAlpine, cherche notamment à détecter la présence de polluants éternels comme les PFAS dans plusieurs lacs des Alpes dont Pétarel et les Pisses.

Comprendre la vidange du lac de Bonnepierre en 2024

Chacun garde en mémoire les crues destructrices de juin 2024 qui ont ravagé La Bérarde et la vallée du Vénéon. En cause, la concomitance de plusieurs facteurs exceptionnels, dont la vidange d'un lac situé sur le glacier de Bonnepierre. Contrairement à certains lacs des Écrins comme le Pavé ou la Muande, il ne s'agit pas d'un lac proglaciaire, c'est-à-dire d'un lac apparu à l'avant d'un glacier quand celui-ci a reculé, mais d'un lac supraglaciaire, posé sur le glacier de Bonnepierre. En faisant exception de l'épisode de 2024, ce lac se remplit à la fin du printemps et disparaît progressivement en début d'été. Sa vidange soudaine il y a deux ans reste une énigme. Sur demande de la Préfecture de l'Isère, des organismes de recherche et le Parc national participent à une analyse du fonctionnement du lac. Les agents du Parc assurent des visites régulières pour documenter le remplissage et la vidange du lac, observations qui viennent compléter les autres études pilotées par le service RTM (Restauration des Terrains de Montagne). Pour rappel, ce travail est un dispositif d'étude et non pas d'alerte.

BAM, la biodiversité autour de moi

Comment savoir quels animaux et quelles plantes ont été observés autour de chez soi, le long d'une randonnée, à proximité d'un refuge ou d'une école ? Malgré la richesse des données de biodiversité, leur accès est souvent complexe pour le grand public. Pour remédier à cette situation, les Parcs nationaux des Écrins et des Cévennes ont imaginé et développé BAM, un outil web très simple d'usage : un petit module à intégrer sur n'importe quel site internet, capable d'afficher automatiquement toutes les espèces observées autour d'un lieu, en interrogeant dynamiquement des bases de données mondiales et ouvertes. Gratuit, libre, simple à installer, BAM s'adresse aussi bien aux collectivités, associations, structures touristiques, qu'aux particuliers curieux de nature. En 2025, l'outil a été récompensé par le deuxième prix du défi international Ebbe Nielsen, organisé par le GBIF (Global Biodiversity Information Facility).



Testez BAM et découvrez les espèces observées autour de vous !



Les invertébrés, des petites bêtes discrètes

Ils volent, rampent, ondulent, sautent. Ils peuvent être minuscules, se cacher dans la terre, les hautes herbes, dans des grottes ou sous la neige, vivre uniquement la nuit. Et ils sont nombreux ! Dans le massif des Écrins, on compte 17 fois plus d'espèces d'invertébrés que de vertébrés. Autant de raisons qui font de ces petites bêtes un groupe peu étudié et encore mal connu. « On connaît bien la grande faune du massif, confirme Damien Combrisson, chargé de mission invertébrés au Parc national. Mais on a encore beaucoup à découvrir chez les plus petits habitants, qui font partie intégrante du patrimoine biologique du parc. »

Des découvertes au gré des missions des gardes-moniteurs

Pour améliorer les connaissances des mollusques, punaises, papillons, mouches, sauterelles et autres araignées, le Parc national s'appuie sur un groupe opérationnel composé d'une dizaine de

Ces voisins si discrets

Ils représentent plus de 90 % des espèces animales sur la planète, mais on sait encore si peu à leur sujet. Voilà bientôt 10 ans que le Parc national des Écrins investit sur la connaissance des invertébrés, avec des découvertes majeures tous les ans. En 2025, pas moins de 877 nouvelles espèces ont été observées dans le massif pour la première fois !

Des scientifiques partenaires à la rescousse

Des spécialistes viennent également parfaire la connaissance des invertébrés des Écrins, lors d'inventaires ou de travaux d'étude. En juillet 2025, 36 experts ont répondu à l'invitation du Parc national et ont participé à la deuxième édition d'Explor'Nature, le grand inventaire de la biodiversité discrète, à Ornon (Oisans). Trois jours d'exploration plus tard, le bilan de leurs découvertes est exceptionnel : 2 126 espèces d'invertébrés détectées, dont 637 observées pour la première fois dans les Écrins, 6 pour la première fois en France, et une première pour la science, une petite araignée trouvée sur le plateau du Taillefer. « Tous nos efforts mis bout à bout donnent ces bons résultats, commente Damien Combrisson. Ils sont la preuve de la démarche très volontariste du Parc national. Quand on se donne les moyens, quand on découvre ces nouvelles espèces, ça légitime d'autant plus l'action de l'établissement pour protéger cette biodiversité. »

Nos dernières publications faune



Un livret sur la marmotte des Alpes
La marmotte a désormais son livret ! Comment se porte-t-elle ? Est-elle affectée par le changement climatique ? Les curieux trouveront des réponses détaillées et actualisées à toutes leurs questions (ou presque !).

Le 1^{er} atlas des chauves-souris des Écrins
50 ans de données sur les chiroptères... Ne restait plus qu'à les analyser et les synthétiser ! C'est chose faite, avec cet état des lieux des espèces connues dans le massif. Un travail essentiel pour mettre en lumière un ordre longtemps sous-étudié et identifier les zones du massif où les connaissances restent lacunaires, et donc à étoffer.

Ces deux publications sont téléchargeables gratuitement sur notre site web.

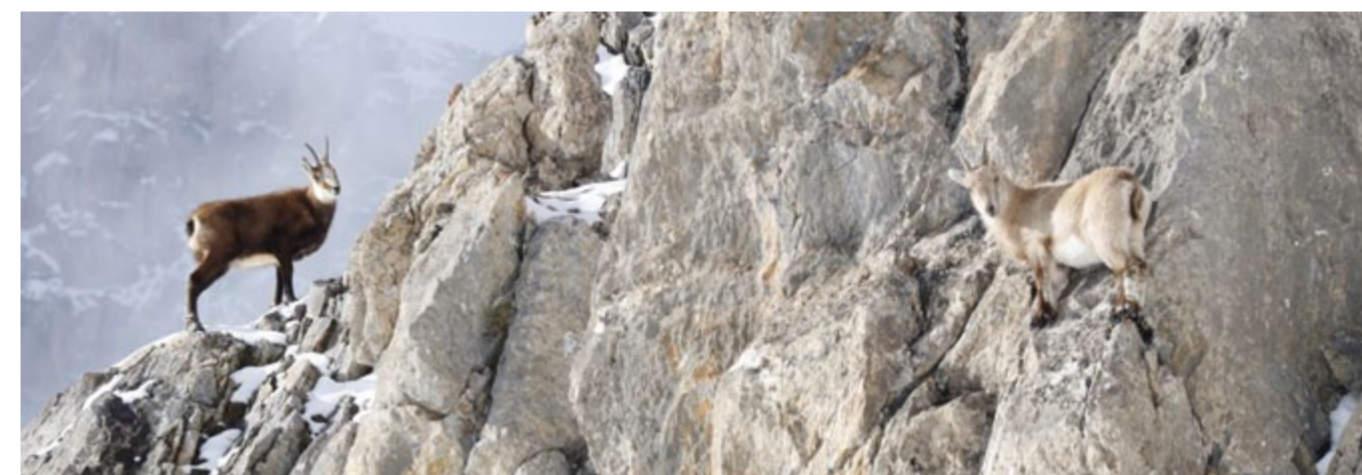
Ça plane pour le gypaète barbu

Presque dix ans après le retour naturel du gypaète barbu dans le massif des Écrins, au moins quatre couples se partagent le nord et l'ouest du massif. Petit point sur les dernières infos les concernant.

2017 restera dans les annales comme l'année du grand retour du gypaète barbu dans les Écrins, plus d'un siècle après sa disparition, grâce aux nombreuses réintroductions ailleurs dans les Alpes. La belle histoire du trio de Malaval, installé en haute Romanche, continue : après une première reproduction réussie dès 2018, les trois rapaces ont mené à terme cinq autres reproductions. Le gypaète né en 2025, un mâle nommé Ubac Puy du Fou, a été équipé d'une balise GPS qui permet de suivre

ses (lointaines) pérégrinations. Elles l'ont notamment mené jusqu'au col des Crosses, dans le Valais (Suisse), l'endroit le plus éloigné de son lieu de naissance qu'il ait atteint pour le moment (155 km à vol d'oiseau). À partir de 2020, trois autres couples reproducteurs ont posé leurs serres dans le massif : dans le Vénéon (deux reproductions réussies), le Valgaudemar (une reproduction réussie) et la haute Romanche. À ces résidents permanents s'ajoute un couple de mâles observés par intermittence dans le Champsaur.

Toutes ces données sont obtenues grâce aux observations de passionnés de l'espèce : les agents du Parc bien sûr, mais aussi de nombreux bénévoles dont ceux de l'association Envergures alpines. Les acteurs du territoire (guides, compagnies d'hélicoptères, Fédération de vol libre...) sont également associés de près à la protection des gypaètes. L'objectif du Parc étant que chacun soit bien informé des zones à enjeux, les intègre à ses pratiques, et les diffuse au plus grand nombre.



Petit bilan de santé du bouquetin et du chamois

Grâce au suivi sérologique des animaux par prélèvements sanguins, les agents du Parc national gardent un œil sur la santé des ongulés et sur la circulation des maladies. Si les pathologies les plus préoccupantes sont absentes des Écrins, d'autres circulent, avec des impacts encore inconnus.

Les derniers résultats, entre bonnes nouvelles et inquiétudes

Bouquetins et chamois ont eux aussi droit à leurs analyses sanguines. Pour le bouquetin, les prélèvements sont effectués chaque printemps lors de captures organisées par le Parc national ; pour le chamois, sur les individus abattus en période de chasse, en collaboration avec des associations de chasse volontaires. Les derniers bilans sanguins sont plutôt bons : brucellose et fièvre catarrhale ovine - les maladies les plus graves du fait de leur impact sur la santé des animaux et l'économie - sont absentes du massif. Toutefois, d'autres résultats sont plus mitigés. Chez les bouquetins des Écrins, des affections respiratoires et des maladies abortives circulent. Les maladies transmises par les tiques ont également fait une apparition inquiétante, conséquence probable du changement climatique en montagne. Chez les

chamois, la fièvre Q et les pestivirus sont présents. Le lien entre ces maladies et la légère baisse du taux de reproduction observée chez le chamois depuis quelques années sera à explorer.

Des espèces sentinelles sanitaires

Chamois et bouquetins sont des espèces sentinelles des interactions entre la faune sauvage et la faune domestique. Ils évoluent dans les mêmes habitats que les troupeaux à certaines périodes de l'année et possèdent des métabolismes assez proches, ce qui favorise les contacts et les échanges de maladies. Comme l'explique Yoann Bunz, chargé de mission faune vertebrée au Parc national, « surveiller ces espèces permet à la fois de suivre la santé de la faune sauvage et de servir de signal d'alarme pour d'éventuelles épidémies ou des signaux émergents. Plus un problème sanitaire est détecté tôt, plus il est facile de réagir. »

Agriculture & aménagement

Le pastoralisme et les alpages à l'honneur cette année



Montée à l'alpage de Peyre Arguet

L'ONU (Organisation des Nations Unies) a fait de 2026 l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux. L'objectif : renforcer ces écosystèmes et soutenir les populations qui les préservent. Dans le massif des Écrins, le pastoralisme est une composante indissociable du territoire, mêlant histoire, économie et biodiversité. Depuis sa création, le Parc national œuvre pour le maintien de cette activité dans le respect des milieux naturels.

Des événements pour faire connaître le pastoralisme

Le Parc national s'associe à l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, et proposera tout l'été des animations pour mieux connaître le pastoralisme : rencontres en alpage, échanges avec les bergers, animations en maisons du Parc et dans des lieux d'accueil touristique, diffusion de films... « Le pastoralisme, ce n'est pas simplement monter un animal en alpage, sourit Muriel Della-Vedova, chargée de mission agriculture et pastoralisme au Parc national. Derrière, il y a du travail, des techniques et des savoir-faire. Nous voulons faire découvrir ça au grand public. Cette année internationale est aussi une bonne occasion d'illustrer la complexité du sujet pastoralisme et biodiversité, et l'équilibre tenu entre les deux. » La programmation détaillée est à retrouver sur l'agenda en ligne du Parc national.

Le pastoralisme dans les Écrins

« Grâce aux travaux des archéologues, on sait que le pastoralisme existe dans le massif des Écrins depuis la fin de la Préhistoire, explique Muriel Della-Vedova. Il a évolué au fil du temps : aujourd'hui, ce sont des troupeaux qui pâturent en alpage l'été ; au printemps et à l'automne, ils sont dans les vallées à proximité des exploitations pour les troupeaux locaux. Des troupeaux issus de la grande transhumance (Bouches-du-Rhône, Drôme, Ardèche...) fréquentent aussi nos montagnes l'été. » Si l'on trouve quelques milliers de vaches, chèvres et chevaux, ce sont principalement les brebis qui viennent profiter de la belle herbe naturelle des alpages : 110 000 bêtes estivent chaque été sur les 68 800 hectares d'alpages que compte le massif.

Un ratio qui permet de saisir rapidement le caractère peu impactant de cette pratique. « Il s'agit d'une agriculture extensive qui a beaucoup de bienfaits, confirme Muriel. Elle ne nécessite pas d'engrais, pas de pesticides, les sols n'ont pas besoin d'être retournés.

Comme les animaux ont beaucoup d'espace et se nourrissent de plantes variées, il y a moins besoin de médicaments. » Les troupeaux du massif sont élevés essentiellement pour la viande, notamment celle des tardons, les agneaux qui se nourrissent de l'herbe des alpages. Une belle spécificité qui alimente l'économie locale et les circuits courts.



Sur l'alpage de la Lavey

Un équilibre à trouver avec la préservation de la biodiversité

Sur les espaces fragiles de haute altitude, à fortiori dans un parc national, le pastoralisme peut avoir des effets négatifs (surpâturage, piétinement de zones humides ou de zones de nidification...). « Le rôle du Parc est de limiter ces impacts, précise Muriel. Il faut faire en sorte de trouver un équilibre entre la bonne santé des écosystèmes et le pastoralisme. » À ce titre, le savoir-faire des bergers et des éleveurs est essentiel : une bonne gestion des troupeaux et des surfaces permet le renouvellement de l'herbe et la préservation de la biodiversité, qui vont souvent de pair. « Une grande partie des bergers aujourd'hui ont une sensibilité naturaliste, commente Muriel. Le métier s'est aussi rajeuni, féminisé. Bergers et bergères sont au cœur de l'adaptation aux défis actuels et à venir, comme la présence du loup ou les effets du changement climatique. »



Depuis le retour du loup, qui dit troupeau dit souvent chiens de protection. Sur les alpages, il est parfois difficile pour les randonneurs de cohabiter avec ces chiens massifs qui viennent au contact en aboyant (même s'il s'agit du comportement habituel de dissuasion). Une série de vidéos produites par le Parc national des Écrins et l'IDELE (Institut de l'élevage) est à découvrir cet été sur les réseaux sociaux du Parc. Son but : donner au grand public les clés pour comprendre le langage et l'intention d'un chien quand il s'approche. Cette série vient compléter les vidéos déjà existantes sur les bons gestes à appliquer à proximité des troupeaux.



Pâturage autour du lac Labarre, mis en défens pour protéger la flore

Pour favoriser les bonnes pratiques en alpage, le Parc national dispose d'un outil majeur grâce à l'Union européenne : les mesures agro-environnementales. Il s'agit d'un soutien financier aux éleveurs et groupements pastoraux qui respectent des règles spécifiques sur les alpages qu'ils exploitent (charge pastorale, report de pâturage, protection d'une zone humide...).

Des actions pilotes en alpage

Des projets plus ciblés permettent également de mieux connaître et gérer les alpages. Depuis 2024, ACLIMO s'intéresse à la problématique de l'eau. Un grand inventaire des zones humides sur les alpages des Écrins mené en 2024 et 2025 a mis en évidence leur richesse : sources et suintements de pentes parsemés de mousses et saxifrages ; bas marais sur des ruptures de pentes constellés de linaigrettes... Ces milieux fragiles remplissent un rôle essentiel pour de nombreuses espèces et dans le cycle de l'eau en tête de bassin versant. Pour mieux les préserver, des actions de gestion sont mises en place en concertation avec les éleveurs et les groupements pastoraux. Dans le Valbonnais, la pose de filets mobiles par le berger permet depuis l'an dernier de protéger les berges du lac Labarre et du marais situé à son exutoire. Au niveau du GR54, le dispositif est complété par un portail en bois, fabriqué et posé par les agents du Parc. Les brebis n'ayant plus accès à ces zones, linaigrettes, laïches et autres grassettes peuvent de nouveau s'épanouir.

D'autres actions pilotes pour préserver les zones humides seront mises en place pendant l'été 2026.

Les chantiers sur les sentiers en 2026

588 km : c'est le linéaire total des sentiers entretenus par le Parc national à travers le massif. Si l'entretien courant et les petits travaux sont assurés par les ouvriers saisonniers du Parc, certains gros chantiers nécessitent un appui externe. C'est le cas pour trois d'entre eux en 2026.

Élargissement du GR54A au niveau de la combe de Malafosse

Vallon du Fournel, L'Argentière-la-Bessée

Objectif : Rétablir un passage sécurisé pour les troupeaux à l'aide d'une pelle araignée

Coût total : 11 760 € TTC

Financement :

25% Parc national des Écrins

25% Commune

50% Département des Hautes-Alpes

25% Parc national des Écrins

25% Commune

Coût total : 28 440 € TTC

Financement :

32% Parc national des Écrins

18% Commune

50% Département des Hautes-Alpes

32% Parc national des Écrins

18% Commune

Coût total : minimum 30 000 € TTC (financement en cours de finalisation)

Financement :

32% Parc national des Écrins

18% Commune

50% Département des Hautes-Alpes

32% Parc national des Écrins

18% Commune

Coût total : minimum 30 000 € TTC (financement en cours de finalisation)

Financement :

32% Parc national des Écrins

18% Commune

50% Département des Hautes-Alpes

32% Parc national des Écrins

18% Commune

Coût total : minimum 30 000 € TTC (financement en cours de finalisation)

Financement :

32% Parc national des Écrins

18% Commune

50% Département des Hautes-Alpes

32% Parc national des Écrins

18% Commune

Coût total : minimum 30 000 € TTC (financement en cours de finalisation)

Financement :

32% Parc national des Écrins

18% Commune

50% Département des Hautes-Alpes

32% Parc national des Écrins

18% Commune

50% Département des Hautes-Alpes

Refuges du Sélé et de la Lavey : travaux en cours !



Travaux au refuge de la Lavey

Sélé : des travaux sur l'extérieur du bâtiment mais un refuge qui reste ouvert

Le chantier qui a attaqué à la mi-mai devrait permettre de régler définitivement les problèmes d'infiltrations d'eau. Pour cela, il est prévu de déposer le bardage métallique du bâtiment, de refaire l'étanchéité des connexions entre les murs et les toits, puis d'installer un nouveau bardage en bois. Ce sera également l'occasion d'isoler le premier étage du refuge. Spécificité du chantier : le bâtiment

reste ouvert au public et accueille les ouvriers pendant la durée des travaux. De quoi nourrir de beaux échanges aux repas du soir !

Lavey : fin des travaux cette année pour une réouverture probable en 2027

Plusieurs objectifs à ce chantier d'ampleur : améliorer les conditions d'accueil en gardant la même capacité, et retrouver une architecture adaptée à cet ancien hameau d'alpage. Après la démolition de l'extension du refuge en

Ça bouge sur les hauteurs de la Vallouise et du Vénéon. Des travaux ont débuté ce printemps au refuge du Sélé et se poursuivent au refuge de la Lavey, tous deux gérés par la FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne). Interlocuteur obligatoire pour les chantiers en zone cœur, le Parc national s'attache à minimiser les impacts des travaux et du fonctionnement des refuges de montagne.

2025, place à la construction des bâtiments neufs cette année. Le refuge bénéficiera également d'un assainissement combinant WC secs et phytoépuration des eaux grises (cuisine, éviers, douches, ménage). Sur le principe connu des filtres plantés de roseaux, les eaux seront filtrées par des couches de sable, mais les roseaux seront remplacés par des plantes locales, prélevées dans des zones humides. Une première pour un refuge dans les Alpes françaises !

Toilettes sans eau... et sans connaissances ?

Les toilettes représentent 30 % de l'eau utilisée en refuge. L'eau provient le plus souvent de la fonte des neiges et certains refuges n'ont plus une goutte dès la mi-août. Le réchauffement climatique va accroître ce manque d'eau en montagne : le volume de neige baisse et la période d'enneigement est raccourcie. Le recours aux toilettes sèches devient la solution, surtout quand beaucoup d'offres sont présentées comme « idéales et faciles ». Attention toutefois, la conception d'un WC sec demande une vraie réflexion sur l'assainissement global, puis la

pose exige des opérations millimétrées, souvent méconnues ! Trop d'installations restent hasardeuses, ingérables pour les gardiens et odorantes pour les usagers...

Le Parc national accompagne les refuges pour adapter l'assainissement au bâtiment et au site. Après le WC sec, l'enjeu est aussi de développer une filière de gestion des boues. En effet, le climat de montagne ne permet pas le séchage ni le compostage complet des boues. L'objectif est donc d'atteindre le moins d'interventions possibles, par exemple un retrait des boues sèches tous les 4 ou 5 ans.

Au-delà de l'eau, un WC sec bien conçu et parfaitement posé est plus hygiénique, son entretien est simplifié. Le passage aux WC secs a également pour effet de ne traiter que les eaux grises (cuisine, éviers...). Ainsi, le coût des dispositifs de traitement des eaux (fosses et filtres) puis leur coût d'entretien sont considérablement diminués.

Esprit parc national : 9 nouveaux marqués

Lancée en 2015, la marque des Parcs nationaux français continue son essor. Mais le mot d'ordre reste le même, inviter à consommer local et à voyager autrement. Dans les Écrins, la grande famille Esprit parc a accueilli neuf petits nouveaux en 2026 : une produc-

trice de tisanes, trois centres de vacances, deux campings, une chambre d'hôtes, un hôtel et une agence de voyages. Ces femmes et ces hommes ont tous en commun d'être engagés dans la préservation et la valorisation de leur territoire.

Portraits de marqués



Christian Grimaud Exploitant du rucher de Montmirail (Embrun)

Cet apiculteur-agriculteur n'est pas tout à fait un inconnu ; ses miels sont marqués Esprit parc depuis 2017. Début 2026, c'est au tour de ses huiles essentielles de lavande fine et d'héliçhyse, produites à partir de parcelles cultivées à Crots, d'être estampillées. « Avec ces cultures, j'ai voulu mettre en valeur des terres familiales. Ce sont des plantes méditerranéennes, donc le pari était un peu risqué ! Mais ça marche bien avec le réchauffement climatique. » Ce que représente la marque ? « C'est d'abord l'excellence, la nature à l'état brut. Même si je suis situé à la marge du parc, ça montre que je fais partie de la vie du territoire. »

Christine Coutineau et Charles Sroczyński Propriétaires de la maison d'hôtes Au-delà des nuages (Aubessagne)

L'hébergement de ces nouveaux marqués n'est décidément pas comme les autres : « Notre maison d'hôtes de 250 m² en forme de dôme est blottie dans la campagne, et elle tourne ! Nous proposons aussi une table avec des produits du jardin, saisonniers, locaux et bio, ainsi qu'un bain nordique et sauna face aux montagnes. » Pourquoi avoir candidaté à la marque ? « Pour mettre en avant plus fortement notre relation au territoire du parc. Nous voulons montrer sa beauté et son potentiel, mais aussi sensibiliser à sa fragilité. Et soutenir les acteurs qui le gèrent. »



Agir pour les pollinisateurs... dans son jardin

Mouches, abeilles, papillons, scarabées sont les gardiens de la biodiversité, notamment via la pollinisation. Pourtant, leurs populations chutent massivement, dans les Alpes comme ailleurs. Bonne nouvelle, chacun peut agir à son échelle, dans son jardin, pour favoriser les insectes pollinisateurs chez soi. Retrouvez tous nos conseils et découvrez les multiples bienfaits de ces petites bêtes dans le livret *Les insectes pollinisateurs sauvages*. Ce mini guide créé par le Parc national des Écrins est téléchargeable gratuitement sur le web et disponible sur demande dans les maisons du Parc. Suite au succès de sa première édition en 2022, une deuxième version vient de sortir !



Pics d'affluence, nouvelles pratiques, changement du profil des randonneurs : la fréquentation en montagne revêt un visage inédit depuis cinq ans. Dans ce contexte, le Parc national des Écrins tente de maintenir l'équilibre entre deux de ses missions originelles, l'accueil du public et la préservation des richesses naturelles du massif.

La fréquentation dans les Écrins : tendances et conséquences

De nombreux projets, études et outils permettent au Parc national de mieux connaître les flux et les profils des visiteurs sur les sentiers. L'impact de la fréquentation, notamment sur les lacs d'altitude, est une question qui commence également à être étudiée par les scientifiques.

Une fréquentation stable mais des pratiques en évolution

Contrairement à ce que l'on entend parfois, la fréquentation n'a pas explosé dans le massif des Écrins ces dernières années. Grâce à ses 27 écompteurs, le Parc national dispose de données fiables pour quantifier le nombre de randonneurs sur les sentiers. Comme l'explique Pierrick Navizet, chef du service accueil-communication, « la fréquentation a beaucoup baissé depuis l'âge d'or de la randonnée dans les années 1980-90. Elle est repartie à la hausse en 2015 ; depuis, elle est globalement stable d'une année sur l'autre. » Cette tendance est entrecoupée de phénomènes conjoncturels, comme le pic d'affluence enregistré après la période Covid, ou la baisse de la fréquentation en 2024 liée aux aléas météo et aux gros dégâts sur les sentiers.

La vraie nouveauté des dernières années réside plutôt dans l'évolution des publics et des pratiques. « Une partie des visiteurs du parc national, plutôt urbains, continue à découvrir la montagne et a besoin d'être sensibilisée à la protection de la biodiversité », précise Pierrick Navizet. Certaines activités, limitées voire marginales jusque là, se développent, en particulier autour des lacs d'altitude : c'est le cas du bivouac ou de la baignade. Même s'ils sont contraints par les conséquences du réchauffement climatique, l'alpinisme et le ski de randonnée sont également en plein boom. En Vallouise, les données de fréquentation du Parc national, de la FFCAM et du réseau Refuges sentinelles permettent de chiffrer cette tendance depuis trois ans : + 69 % de pratiquants pour l'alpinisme, + 296 % de pratiquants pour le ski de randonnée.



Certains soirs, on peut trouver plus de 200 tentes au lac de la Muzelle.

Le bivouac a la cote

Pendant l'été 2025, les travaux d'une stagiaire du Parc national et de l'université Savoie Mont Blanc ont permis d'en apprendre plus sur le bivouac dans les Écrins. Sur le même modèle qu'un stage réalisé en

2021, Océane Péruisset s'est intéressée à cinq sites de bivouac populaires : le lac du Lauvitel, le lac de la Muzelle, Val-lonpierre, l'Alpe de Villar-d'Arène et le lac Lauzon. Le constat est net : en quatre ans, la fréquentation a été multipliée par deux. Lors des pics d'affluence, jusqu'à 215 tentes par nuit ont été recensées au lac de la Muzelle, 107 au lac du Lauvitel (sachant que la zone de bivouac y est restreinte). Parmi les faits marquants de cette étude, ce sont majoritairement les hommes qui bivouaquent (68 %). En outre, cette pratique mélange à la fois nouveaux adeptes (25 %) et bivouaqueurs expérimentés (41 %). Le bivouac reste fortement lié à l'itinérance : 70 % des personnes dormant en tente réalisent un circuit d'au moins deux étapes. Enfin, si les aires de bivouac (deux en Oisans) sont globalement respectées, 41 % des tentes comptabilisées pendant l'étude ont été installées avant 19 heures, malgré la réglementation l'interdisant.

Quels impacts sur les milieux naturels ?

Allumer un feu, faire sa toilette ou sa vaisselle dans un lac, piétiner les berges d'un lac, laisser des déchets derrière soi... autant de comportements qui ont des effets délétères sur les milieux naturels. Idem pour la navigation sur les lacs de montagne en paddle ou en kayak, une pratique loin d'être anodine (et interdite en cœur de parc depuis 2024, voir page suivante). « Les embarcations sont des facteurs majeurs de transport d'espèces invasives, de virus ou de champignons », explique Clotilde Sagot, chargée de mission mesures physiques au Parc national des Écrins. Car avant de naviguer sur un lac d'altitude, elles ont déjà été utilisées sur d'autres plans d'eau. »

Au sujet de la baignade, les impacts sont plus incertains. « C'est une histoire de seuil », commente Clotilde Sagot. Une personne qui va se baigner dans un lac de montagne pendant l'été n'a pas le même impact que 25 baigneurs par jour. Ce seuil dépend à la fois du niveau de la fréquentation et, pour les milieux aquatiques, du volume du plan d'eau ou du débit du ruisseau. Il faut également bien dissocier contamination et pollution des milieux : si la contamination désigne l'apport par l'homme de substances extérieures au milieu naturel (plastiques, chimiques ou corporelles), la pollution implique un impact négatif. « On sait que les lacs d'altitude sont contaminés », confirme Clotilde (voir l'article en page 2), mais à des doses si faibles qu'on ne peut pas parler de pollution pour le moment. Mais les études n'en sont qu'à leur début ; on n'a pas encore exploré l'effet cocktail des différents contaminants par exemple. »



Randonneurs sur le sentier des Bans

Quelle incidence sur la faune ?

par Yoann Bunz, chargé de mission faune vertebrée



Même dans un parc national où la chasse est interdite, l'humain est perçu comme un danger potentiel. En montagne, la période favorable à l'alimentation et à la reproduction des animaux est beaucoup plus restreinte qu'en plaine. Le dérangement direct ou indirect induit donc des ajustements des comportements – augmentation de la vigilance, fuite, stress – potentiellement coûteux pour les animaux. Une étude récente de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) a montré que les ongulés sauvages évitent jour et nuit une zone tampon autour des sentiers, que des randonneurs y circulent ou non : on parle de « couloir de la peur ». Dans certains cas, les



animaux s'éloignent encore davantage en journée quand le sentier est fréquenté. Cela induit une perte d'habitudes, notamment pour l'alimentation. C'est vrai aussi chez nous, puisqu'on a mis en évidence en 2024 l'existence d'un « couloir de la peur » chez les bouquetins du vallon du Tourond.

Comment mieux gérer la fréquentation sur les sites problématiques ?

Même si les impacts de la fréquentation sur les milieux naturels restent encore à approfondir, le Parc national des Écrins s'est emparé du sujet depuis plusieurs années. Son ambition : réguler les pratiques problématiques et protéger les lieux les plus sensibles.

Faire évoluer la réglementation

Contrairement à d'autres espaces naturels comme les PNR (Parcs Naturels Régionaux) ou les zones Natura 2000, les Parcs nationaux français disposent d'un outil juridique pour protéger la faune, la flore et les milieux : la réglementation en cœur de parc. Ces règles ne sont pas figées dans le temps et peuvent évoluer pour s'adapter aux nouvelles pratiques. Pendant l'été 2024, le directeur du Parc a ainsi invoqué le principe de précaution (voir page précédente) pour interdire le paddle et toutes les embarcations quelles qu'elles soient, sur les lacs en cœur de parc.

En juin 2026, un nouvel arrêté a été promulgué pour encadrer le bivouac. « Il nous permet de gérer plus finement le bivouac », explique Pierrick Navizet, chef du service accueil-communication. Les sites problématiques pour lesquels il y a un impact avéré sur la biodiversité peuvent être traités au cas par cas, ce qui n'était pas possible jusque là. Parmi les nouvelles dispositions, il est désormais interdit de faire sa vaisselle dans les lacs et les cours d'eau. D'autres outils pourront également être activés s'il est nécessaire de réguler le bivouac autour des refuges ou des cabanes pastorales, le dispositif ultime étant l'instauration de quotas. Pierrick Navizet précise : « Nous aurons cette solution à disposition pour les sites les plus menacés, par exemple par des gros problèmes de piétinement, pour faire baisser la pression du bivouac. »

des journées de contrôles renforcées par l'OFB (Office Français de la Biodiversité), la Gendarmerie ou l'ONF (Office National des Forêts), et peuvent donner lieu à des contraventions. Depuis 2025, le Parc national maintient un effort particulier en matière de police afin d'enrayer les comportements problématiques. Entre 2024 et 2025, le nombre de contraventions a ainsi été multiplié par quatre (107 procédures ont concerné le bivouac).



Surveillance police Parc-ONF au lac du Lauzon

Des mesures ciblées : le cas du Lauvitel

Depuis quelques années, le lac du Lauvitel et plus récemment celui de la Muzelle cristallisent les problèmes liés à la fréquentation (infractions, incivilités...). En septembre 2025, le Parc national et ses partenaires (communes, communauté de communes, offices de tourisme, gardiens de refuge, secours en montagne et Gendarmerie) ont travaillé à un plan d'actions commun. L'objectif ? Faire diminuer la pression de la fréquentation au lac du Lauvitel et à la Danchère, le hameau au départ de la randonnée. Deux mesures sont en place depuis le début de l'été : l'éloignement des parkings et la refonte de la signalétique. Pierrick Navizet, chef du service accueil-communication du Parc national, détaille ces nouveautés. « Désormais, le parking de la Danchère est payant, et les offices de tourisme et nous-mêmes valorisons uniquement l'accès au départ des Ougiers, le hameau plus éloigné de 2 kilomètres. L'idée est de rendre la randonnée plus dure et plus longue. En parallèle, nous avons repensé la signalétique pour améliorer l'information des visiteurs, notamment sur la zone de bivouac au lac. Une porte d'entrée matérialisant l'arrivée en cœur de parc sera aussi installée durant l'été. »

Agir directement auprès des pratiquants

Pour faire connaître les richesses naturelles du massif et inciter à les préserver, les actions de sensibilisation se multiplient l'été dans les vallées des Écrins : rendez-vous avec un agent du Parc dans les lieux les plus fréquentés, projections-causeries, ateliers pour les enfants... Des maraudeurs et des médiateurs employés par le Parc national et ses partenaires sillonnent également les sentiers pour échanger avec les randonneurs sur des sujets variés (bonnes pratiques en montagne, pastoralisme, réglementation...). Ce personnel saisonnier est complété depuis 2025 par deux recrues de la Garde régionale forestière, qui sensibilisent les visiteurs au risque d'incendie dans la forêt de Boscodon (voir l'article dédié en page 10).

Si la sensibilisation et la pédagogie sont au cœur des missions des gardes-moniteurs, elles ne suffisent pas toujours à empêcher les infractions. Celles-ci sont détectées grâce à des tournées de surveillance régulières et



Le chalet d'information de la Danchère (accès au lac du Lauvitel) est en place chaque été depuis 2021. En 2025, 1 800 personnes ont été sensibilisées et 42 infractions prévenues.

Quel rôle pour les réseaux sociaux ?

par Elsa Raymond, chargée de mission Destination parc national des Écrins



Les réseaux sociaux constituent aujourd'hui un levier essentiel pour sensibiliser le grand public, en particulier les nouveaux adeptes de la montagne. Nous y menons des campagnes autour des bonnes pratiques en montagne. Nous faisons également appel à des influenceurs spéciali-

sés, capables de relayer ces messages auprès de communautés pratiquant les activités de pleine nature. Cela nous permet de toucher plus directement les randonneurs moins expérimentés et de promouvoir une pratique respectueuse des milieux naturels et une bonne préparation des sorties.



À fréquentation égale, les lacs avec un petit volume d'eau et peu de renouvellement, comme celui du Lauzon, sont les plus vulnérables.

Sensibilisation et écotourisme

De nouveaux lieux d'accueil du public

Le point commun entre Le Bourg-d'Oisans, Réallon et Embrun ? Ces trois communes hébergent ou hébergeront bientôt un nouveau lieu d'accueil et d'information du Parc national des Écrins. Tour d'horizon de ces nouvelles adresses, toutes trois mutualisées avec des partenaires du Parc (offices de tourisme et/ou commune).



La Maison de l'Oisans et du parc national des Écrins

Une nouvelle page pour l'accueil et la sensibilisation du public s'est ouverte en Oisans en septembre 2025, avec l'inauguration de la Maison de l'Oisans et du parc national des Écrins. Ce lieu flambant neuf, idéalement situé au centre-ville, permet désormais de mutualiser l'accueil du Parc et de l'office du tourisme. Le bâtiment abrite une nouvelle exposition imaginée par le Parc national sur la vallée du Vénéon. Le visiteur y suit un fil conducteur historique, de la création du Parc aux recherches menées aujourd'hui dans la réserve intégrale du Lauvitel. La découverte s'étend également du gigantesque au minuscule, avec des focus sur le suivi des glaciers et des clés de détermination d'insectes.



La base nature de l'Isclé

Les adeptes du ski de fond et du camping à Réallon connaissent déjà l'endroit. Mais il a soufflé un grand vent de modernité sur ce très beau lieu et son bâtiment vétuste. La commune, propriétaire du site, a souhaité rénover entièrement la base nature et associer le Parc national au projet, afin de faire vivre cet endroit plus longtemps que quelques semaines l'hiver et l'été. À partir du mois de juillet 2026, le bâtiment modernisé et agrandi accueillera un point d'information du Parc national, qui remplacera celui situé jusque-là au hameau des Gourniers. Les visiteurs pourront y trouver une exposition sur les patrimoines de la vallée, une boutique avec les produits du Parc et très prochainement, des animations nature (conférences, ateliers, projections...). Le fonctionnement du lieu reste identique : un usage partagé avec le camping municipal l'été et le foyer nordique l'hiver.



La tour Brune

On ne présente plus la tour Brune, indissociable du patrimoine historique et architectural d'Embrun. Cet ancien donjon des archevêques de la ville, bâti au 12^e siècle et classé aux Monuments historiques, accueille depuis 1996 une exposition permanente sur les paysages de l'Embrunais, créée et gérée par le Parc national des Écrins. Depuis trois ans, la commune d'Embrun, propriétaire de l'ensemble architectural de l'ancien archevêché, mène des travaux de réhabilitation pour y créer un pôle culturel. Une belle occasion pour le Parc national de revoir son exposition vieillissante ! Si le concept reste le même - découvrir au fil des étages les éléments constitutifs des paysages de l'Embrunais -, des éléments nouveaux ont fait leur apparition. Les visiteurs pourront en apprendre plus sur les conséquences du changement climatique ou la place du vivant dans le paysage, et profiter de modules interactifs et d'un espace immersif sonore et visuel. Et toujours, la terrasse panoramique sur l'Embrunais et en particulier les toits d'Embrun, avec la cathédrale au premier plan. À découvrir à partir de la fin septembre 2026 !

Les trois expositions ont bénéficié du financement du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire), des Régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes, du Département des Hautes-Alpes, de la communauté de communes de l'Oisans, de la commune de Réallon et de la GMF.

Pourquoi le Parc mutualise-t-il ses lieux d'accueil ?

Partager des lieux d'accueil avec ses partenaires dans les vallées, notamment avec les offices de tourisme, est bien plus qu'une simple question financière. Comme l'explique Pierrick Navizet, chef de service accueil-communication au Parc national, « on fait en partie le même métier. Nos visiteurs viennent chercher des informations sur la découverte du parc, en particulier sur la randonnée, parfois l'alpinisme. » Ces lieux regroupés, couplés à du personnel formé par le Parc national et à des documents d'information mutualisés, offrent donc une portée supplémentaire aux messages de sensibilisation à l'environnement. « Ce sont de très belles vitrines, confirme Pierrick Navizet. Mutualiser les moyens nous permet de développer et de renouveler nos scénographies. Et surtout, d'avoir des plages d'ouverture plus grandes en haute saison, parfois sept jours sur sept dans certains lieux. En accueillant plus de visiteurs, on touche plus de public, comme c'est déjà le cas avec la Maison de l'Oisans et du parc national des Écrins. »



8 lieux d'accueil du Parc sont mutualisés avec des partenaires (principalement des offices de tourisme), comme ici à La Chapelle-en-Valgaudemar.

Nos nouveautés en boutique



À la frontière du vivant

Une bande-dessinée à la fibre écologique qui s'interroge sur l'avenir de notre planète face aux perturbations climatiques. Album en partenariat avec le Parc national des Écrins. Préface de Jean-Marc Rochette.



Cartes postales faune et flore des Écrins

Retrouvez les plus belles photos animalières et botaniques des gardes-moniteurs pour envoyer ou garder un souvenir d'une randonnée dans le massif.



Le calendrier 2027

Une nouvelle édition mais un principe inchangé : valoriser l'univers du massif au fil des saisons... et les talents photographiques des agents du Parc !

En vente dans les maisons du Parc et sur boutique.ecrins-parcnational.fr

Tourisme et mobilité douce

Si le Parc national des Écrins ne dispose pas de compétences officielles en matière de mobilité, il n'en joue pas moins un rôle de facilitateur, comme le rappelle la charte du parc. Pour « valoriser les démarches écoresponsables » et « impulser des solutions de transport alternatives à la voiture », le Parc accompagne les acteurs touristiques du territoire.



Un premier diagnostic en 2025

Dans le cadre de la démarche Destination parc national des Écrins, qui fédère les acteurs du tourisme autour d'un projet commun structuré à l'échelle du massif, un groupe d'étudiants de l'Université Savoie Mont-Blanc a travaillé, en 2024-2025, à la réalisation d'un diagnostic de la mobilité douce dans l'aire d'adhésion du parc, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'actions à cinq ans. L'ensemble des actions proposées ne pourra être mis en œuvre, certaines impliquant des investissements financiers importants, voire difficilement envisageables à court terme.

Créer des offres « 100 % mobilité douce »

Toutefois, un certain nombre d'entre elles ont suscité l'intérêt des acteurs du tourisme et ont pu faire l'objet de financements liés

au projet Destination parc national des Écrins. Pour la période 2026-2027, trois territoires dont le Pays des Écrins bénéficieront d'un accompagnement du Parc national des Écrins, aux côtés d'un consultant spécialisé, afin de concevoir et déployer des offres « 100 % mobilité douce ». Ce projet, qui peut paraître simple de prime abord, repose en réalité sur un travail approfondi de mise en réseau des professionnels (hébergement, transport, activités...) afin de construire des offres cohérentes et opérationnelles à l'échelle locale.

Améliorer l'information sur les transports en commun

Par ailleurs, une étude est en cours pour améliorer l'information relative aux transports en commun sur les sites web du Parc. Ce second projet implique des développements informatiques spécifiques,

pour lesquels le Parc pourra s'appuyer sur son expertise en matière de technologies open source, afin de proposer une information plus lisible, accessible et utile aux visiteurs. In fine, l'utilisation des moyens de transport en commun existants sur les territoires, que ce soit dans les Hautes-Alpes ou en Isère, sera mieux valorisée pour venir pratiquer la randonnée ou l'alpinisme dans les Écrins.

Le saviez-vous ?

Le projet Destination parc national des Écrins rassemble le Parc, 9 offices de tourisme du territoire et l'agence de développement des Hautes-Alpes. Il est financé par les Régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes, et par l'État à travers le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire).



Le projet Voltigeuses de la nuit s'intéresse aux invités un peu spéciaux de l'église de Châteauroux-les-Alpes : une colonie de grands murins qui viennent se reproduire chaque année dans les combles. L'objectif est pour moitié scientifique – en apprendre plus sur la colonie – et pour moitié pédagogique – sensibiliser le grand public aux chauves-souris et contrer les a priori sur ces petites bêtes. Forts des premières connaissances acquises, les gardes-moniteurs de l'Embrunais ont engagé des projets pédagogiques avec quatre classes de l'école du Rabioux à Châteauroux-les-Alpes et deux classes de l'école Cézanne à Embrun.

Les chauves-souris s'invitent dans les écoles

Parfois mal-aimées, certainement mal connues, les chauves-souris sont pourtant des animaux fascinants. C'est ce qu'a découvert une centaine d'élèves de l'Embrunais cette année scolaire. Dans le cadre du projet Voltigeuses de la nuit, les gardes-moniteurs du secteur ont encadré six classes sur le sujet.

Pendant l'année scolaire 2025-2026, les quelque 130 élèves concernés, de la grande section au CM2, ont découvert le monde méconnu des chiroptères. Les gardes-moniteurs ont mêlé animations en classe pour initier les enfants aux mœurs des chauves-souris, et ateliers pratiques. Privilège rare, les enfants ont pu observer en classe la vie de la colonie de Châteauroux, retransmise en direct grâce aux caméras installées dans les combles. Les nichoirs à chauves-souris construits par les élèves pendant l'hiver ont essayé un peu partout à Châteauroux-les-Alpes et Embrun. Après identification des sites favorables, les enfants ont enquêté dans leur entourage pour recueillir l'accord des propriétaires.

Le bilan de ce projet pédagogique de lancement est très positif, comme le confirme Claire Broquet, garde-monitrice intervenue à l'école de Châteauroux. « Les chauves-souris, et plus largement, le monde fascinant de la nuit, ont pris forme dans la tête des enfants. Les élèves et certains parents se sont bien approprié

Les rapaces des Alpes en 14 fiches

Aigle royal, circaète Jean-le-blanc, milan noir, faucon crécerelle... : si l'on sait que ces rapaces survolent régulièrement le massif des Écrins, il n'est pas toujours simple de les identifier. Pour remédier à cela, sept Parcs alpins dont le Parc national des Écrins, développent un petit guide pour apprendre à reconnaître les espèces communément observées dans le ciel alpin.

Quelques clés d'identification

Après le mini guide pour reconnaître les traces des animaux, place au carnet pour identifier les rapaces diurnes des Alpes ! Chacune des 14 fiches de cet outil s'intéresse à une espèce : silhouette de l'oiseau en vol vue de dessous, caractéristiques, taille, envergure, poids, habitats principaux et période de présence. Cet outil s'attache aussi à sensibiliser aux sources de dérangement pour chaque animal. Une fois tous ces éléments en tête, il ne reste plus qu'à lever les yeux et admirer !

Un outil collectif destiné au grand public

Le guide d'observation des rapaces sera finalisé pendant l'été 2026. Il sera fourni aux gardes-moniteurs et aux partenaires du Parc pour leurs animations auprès du public. Il sera également en vente sur la boutique en ligne et dans les maisons du Parc.



Cet outil a bénéficié du financement du projet franco-italien Biodiv-TourAlps. Il est commun aux sept espaces protégés impliqués dans le projet : les Parcs nationaux des Écrins, de la Vanoise, du Mercantour et du Grand Paradis, et les Parcs naturels Alpi Liguri, Alpi Marittime et Alpi Cozie.



Les CP-CE1 de l'école du Rabioux installent leurs nichoirs !

EMBRUNAIS

L'îlot Saint-Michel, un refuge pour le lézard ocellé

Ce gros lézard vert aux ocelles bleus (le plus grand d'Europe) est une espèce méditerranéenne dont une poignée d'individus peuple l'extrême sud du massif des Écrins. En déclin en France du fait de la fragmentation et de la destruction des milieux favorables, il est suivi de près par les agents du Parc de l'Embrunais. Deux secteurs sont concernés sur la commune de Prunières : les coteaux au-dessus du lac de Serre-Ponçon... et l'îlot Saint-Michel. La découverte d'individus en 2022 sur ce petit morceau de terre n'en finit pas d'interroger. Sont-ils arrivés « à pieds secs » à la faveur de l'étiage du lac, à la nage, ou s'agit-il de descendants de lézards piégés par la mise en eau du lac en 1961 ? Quoiqu'il en soit, ils semblent s'y trouver à leur aise. En 2025, des captures pour prélèvements génétiques ont été organisées afin d'en savoir plus sur leur origine. Avec une grosse surprise à la clé : une vingtaine d'individus différents a été observée, soit la densité la plus élevée de France ! Contrairement à leurs voisins continentaux, ils sont très peu farouches. Une différence qui pourrait s'expliquer par la présence de nombreux blocs rocheux protecteurs, et peut-être des goélands qui nichent sur l'îlot et qui dissuaderaient les prédateurs des lézards de s'en approcher...



Pour un meilleur partage de la montagne l'hiver

Sous-bois clairs, neige poudreuse : les tétras-lyres trouvent sous la tête de Fouran, à Réotier, des condi-

tions favorables pour passer l'hiver. Cette saison est à haut risque pour ces oiseaux, qui affrontent à la fois des températures froides et des ressources alimentaires très limitées. Depuis 2021, deux zones de tranquillité sont matérialisées sur le terrain ; leur objectif : inciter les skieurs de randonnée à maintenir des zones sans traces pour préserver les oiseaux, sensibles au dérangement. En janvier et février 2026, face à une forte fréquentation du site (et à quelques passages de skieurs indécidés dans les zones de tranquillité), les agents du Parc de l'Embrunais ont sensibilisé une centaine de randonneurs à la biologie et l'écologie du tétra-lyre, ainsi qu'à l'intérêt des zones de quiétude pour mieux partager l'espace avec la faune sauvage. En parallèle, le suivi de l'espèce se poursuit. À la fonte de la neige, les gardes-moniteurs ont recensé les crotiers d'hivernage des tétras-lyres. Cette opération qui a lieu au printemps permet d'affiner la localisation des zones d'hivernage des oiseaux.

Des gardes forestiers régionaux en renfort

Après une première année test en 2025 (et un bilan très positif !), deux jeunes recrues seront de retour cet été dans l'Embrunais. Déployé par la Région Sud, le dispositif de la garde forestière vise à sensibiliser le grand public au risque incendie dans les es-

paces naturels. Un risque auquel le secteur le plus méridional des Écrins est déjà sujet. Les deux volontaires retenus commenceront leur mission par une formation générale d'une semaine à la fin juin, complétée par une information sur le contexte local

par le Parc national, l'ONF et la DDT (Direction départementale des territoires). Fort de ces connaissances, le binôme partira sur le terrain à la rencontre des promeneurs du début juillet à la fin août. Merci de leur réserver le meilleur accueil !



OISANS - VALBONNAIS



(Re)découvrir le Vénéon

Deux ans après les crues torrentielles qui ont durement affecté la vallée, les acteurs locaux poursuivent leurs efforts pour permettre l'accès le plus large possible au haut Vénéon. Les refuges ouvriront leurs portes pour l'été, certains, comme le Carrelet, Temple Écrins ou le Soreiller, dès le mois de juin. De gros travaux sur les sentiers ont été réalisés par les agents du Parc national pour rétablir et conforter les accès aux randonnées et refuges autour de La Béarde. Pendant l'été, la construction d'une passerelle sur le Vénéon par la communauté de communes devrait permettre un accès plus confortable aux refuges du Carrelet et de Temple Écrins, par la rive droite du torrent. En attendant, ils sont accessibles par la rive gauche du Vénéon, à partir du pont de l'ancien camping de la Béarde, dès leur ouverture. Des navettes payantes et sur réservation obligatoire seront de nouveau en place pour desservir la vallée après Saint-Christophe-en-Oisans, du 5 juillet au 30 août, à un rythme deux fois plus soutenu que l'an dernier. Nous rappelons à tous que l'accès au village de La Béarde reste interdit pour des raisons de sécurité. Les risques existants ayant été précisés, la zone d'exclusion autour du hameau a été agrandie en début d'année.



La loutre est de retour dans le Valbonnais !

Le patient travail de veille écologique des agents du Parc a payé : une énième prospection en janvier 2026 a permis de trouver les premiers indices de la présence de la loutre, principalement sur la Bonne. Emblématique des rivières sauvages, la loutre était présente sur tous les cours d'eau français au début du 20^e siècle. Victime notamment de la chasse et de la pollution des rivières, elle a régulièrement régressé jusqu'à frôler l'extinction à la fin des années 1980. À la faveur de mesures de protection nationales, elle regagne lentement ses anciens territoires. Son retour dans le Valbonnais est la preuve de la bonne santé des torrents, avec des ressources alimentaires suffisantes (la loutre se nourrit principalement de poissons). Toutefois, beaucoup d'inconnues subsistent. Un seul et unique individu ayant été détecté par piège photo, on ne peut pas actuellement parler de colonisation. Il pourrait ainsi s'agir d'un jeune mâle à la recherche d'un nouveau territoire.

Comprendre le fonctionnement des écosystèmes sans l'homme

Les réserves intégrales situées dans le cœur des parcs nationaux sont extrêmement rares. Il n'en existe que quatre en France et seulement deux dans les Alpes ! Dans ces espaces de protection renforcée, toutes les activités humaines sont stoppées pour laisser la nature évoluer librement, sans nos interventions (pas d'exploitation de la forêt, d'agriculture ou de tourisme). Dans le massif des Écrins, le fond du vallon du Lauvitel forme depuis 1995 la première réserve intégrale de France. Seule contre-partie à cette tranquillité absolue, mesurer et comprendre le fonctionnement des écosystèmes sans l'homme. Ainsi, seuls des travaux scientifiques autorisés par le conseil scientifique et le directeur du Parc peuvent être réalisés en réserve. Cette activité de recherche nécessite une programmation détaillée. Toutes les informations relatives à cette organisation sont disponibles dans le nouveau plan de gestion 2026-2040 adopté par le conseil d'administration du Parc le 10 mars 2026.

Chauves-souris : encore des découvertes à venir

Malgré des études récurrentes depuis 30 ans, les chauves-souris continuent de réserver de belles découvertes, comme celle d'une colonie de reproduction au Pont du Prêtre (Valbonnais) en juin 2025 avec des étudiants de l'Université Paris Cité. Des prélèvements sur des cadavres de jeunes devraient permettre d'attester s'il s'agit de grands ou de petits murins, voire d'hybrides entre les deux. Les étudiants d'une nouvelle promotion ont à leur tour investi le Valbonnais début juin 2026. Leur objet d'étude : les zones de chasse des grands murins autour du col d'Ornon. Ils se sont notamment penchés sur le lien entre ces zones et la présence de litière de vieilles forêts, où les couches de feuilles mortes et de débris végétaux en décomposition abritent des coléoptères... les proies favorites des grands murins. Ils ont également profité de leur venue pour compléter l'inventaire des invertébrés des litières forestières du secteur.

BRIANÇONNAIS - VALLOUISE

Mystère autour des chauves-souris de la Rama

La nature conserve parfois ses mystères. La chapelle de Rama, dans la vallée de la Durance, accueille chaque année jusqu'à une centaine de grands rhinolophes entre mai et juillet. Mais que font-ils là exactement ? Grâce à un suivi depuis plus de 10 ans et à des récentes analyses génétiques, les gardes-moniteurs du secteur balayaient les hypothèses les unes après les autres : il ne s'agit pas d'une colonie de reproduction, aucune mise bas n'ayant jamais été constatée ; il ne s'agit pas non plus d'une colonie de mâles, les femelles étant nettement majoritaires. Plusieurs théories subsistent : un gîte pour femelles immatures ou non gestantes ? Un gîte principal parmi un réseau d'autres gîtes inconnus ? Un gîte de swarming précoce, qui faciliterait les premières interactions sexuelles entre les chauves-souris ? À moins que ce site ne remplisse une fonction sociale qui reste encore à découvrir...

Centre de vol en montagne : une collaboration qui dure



Le Briançonnais accueille depuis 2015 la nouvelle base de formation des pilotes et mécaniciens d'hélicoptères de la Gendarmerie nationale pour la qualification dite « montagne ». En préalable à son installation, la Gendarmerie a obtenu une garantie du Parc national d'avoir les autorisations nécessaires pour s'entraîner à très haute altitude, c'est-à-dire au-dessus du cœur du parc. Ces autorisations sont conditionnées à la réalisation des vols au-delà de 2 800 mètres d'altitude, où le dérangement de la faune est moindre, et au respect des zones identifiées sensibles (zones de reproduction des rapaces, d'hivernage des bouquetins...). Les informations sont actualisées chaque année par les agents du Parc, et immédiatement prises en compte par les pilotes. Ces bonnes pratiques ont essaimé, puisque les instructeurs du centre, qui forment également les pilotes marocains, appliquent le même fonctionnement dans les parcs nationaux de l'Atlas.

ment de la faune est moindre, et au respect des zones identifiées sensibles (zones de reproduction des rapaces, d'hivernage des bouquetins...). Les informations sont actualisées chaque année par les agents du Parc, et immédiatement prises en compte par les pilotes. Ces bonnes pratiques ont essaimé, puisque les instructeurs du centre, qui forment également les pilotes marocains, appliquent le même fonctionnement dans les parcs nationaux de l'Atlas.

Une nouvelle passerelle des Ardoisières

En haute Romanche, le sentier des Ardoisières est un trait d'union historique entre La Grave et Villar-d'Arène. Pour les piétons, c'est le chemin le plus court pour circuler d'un village à l'autre et le premier ouvert au printemps. En juin 2024, la passerelle des Ardoisières, qui permet de franchir la Romanche, a été chahutée par les crues, rendant le passage dangereux. Stabilisée en urgence pour l'été, elle nécessitait toutefois une reprise totale. Face aux devis très élevés des entreprises (80 000 euros), le choix a été fait de réaliser le chantier en interne... divisant ainsi le budget par dix. Une solution rendue possible par la grande polyvalence des trois ouvriers sentiers du Briançonnais. Une passerelle flambant neuve a ainsi été posée à l'automne 2025 moyennant deux semaines de travaux.



Tétras-lyres à Puy-Saint-Vincent : des données inédites

En 2024, une opération financée par la commune et le Parc national a permis d'équiper dix tétras-lyres de balises GPS. Et les enseignements n'ont pas tardé à tomber. Si la plupart de ces oiseaux sont sur l'emprise de la station en dehors des périodes d'ouverture, ils la désertent dès l'ouverture des pistes, au jour près. Certains individus passent la plus grande partie de l'hiver en versant sud, parfois jusqu'à 2700 mètres d'altitude, où il n'y a quasiment pas d'arbres (donc de ressource alimentaire) et pas forcément de neige poudreuse pour s'enfouir. Ces données sont surprenantes car elles ne correspondent pas du tout au biotope connu du tétra-lyre (hivernage en versant nord, dans les sous-bois clairsemés). Il faut dire que les études sur le comportement des tétras-lyres ont surtout été menées dans les Alpes du Nord, où les ressources alimentaires sont différentes (forêts principalement composées d'épicéas et de pins). Pour en savoir plus sur les déplacements de l'oiseau dans les Alpes du Sud, là où le mélèze est majoritaire, le Parc national et ses partenaires ont recruté une stagiaire en février 2026.

CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

Des chauves-souris d'altitude

En août 2025, un mât de mesure a été installé à 2 782 m au col de Freisninières pour en savoir plus sur la circulation des chauves-souris à si haute altitude. Et les résultats ont été, c'est le cas de le dire, à la hauteur. Sur les milliers de contacts acoustiques enregistrés, 16 des 27 espèces qui fréquentent le massif ont pu être identifiées. Certaines sont surprenantes, comme la noctule commune ou la pipistrelle pygmée, rares dans les Écrins, ou encore la barbastelle d'Europe considérée comme assez forestière et casanière. Mais la surprise majeure a été la détection de la grande noctule, nouvelle espèce pour le parc national. Cette chauve-souris, la plus grande d'Europe, s'avère capable de très grands déplacements. Une information confirmée quelques semaines plus tard par un suivi GPS réalisé dans les Alpes de Haute-Provence : un aller-retour du Lubéron au Valgaudemar dans la nuit, soit un périple de 290 km. Pas mal pour une chauve-souris d'une quarantaine de grammes !



2025, l'année exceptionnelle du rôle des genêts

Le rôle des genêts est un oiseau protégé emblématique des prairies de fauche. Malheureusement pour lui, il figure aussi parmi les espèces les plus menacées de France : en 40 ans, ses effectifs ont dégringolé de 97 %. En cause, la transformation des habitats agricoles et les fauches de plus en plus précoces. Habituellement, les agents du Parc parviennent rarement à observer plus d'un individu par an. Hormis un épisode tout à fait remarquable l'an dernier. En 2025, 11 mâles chanteurs ont été détectés dans le Champsaur, dont 8 sur la seule commune d'Annelle ! En coopération avec la LPO qui dispose d'un budget spécifique, les agents du Champsaur ont rencontré les agriculteurs concernés par la découverte d'un rôle sur leurs parcelles ; 5 d'entre eux ont accepté des retards de fauche jusqu'au 1^{er} juillet, et dans le meilleur des cas, jusqu'au 14 juillet.

Les Six cabanes : un site archéologique d'exception

Plongez au 17^e siècle où, accompagnés de quelques brebis, nous aurions décidé de nous installer là-haut, sur le versant raide du Grun de Saint-Maurice, dans ce cirque dont la verticalité renforce la beauté. Alors, à 2000 m d'altitude, nous aurions construit de sommaires abris en pierres sèches, en cercle fermé, comme pour se rassurer face à un environnement austère. Notre objectif aurait été d'offrir à nos brebis une pâture certes maigre mais ô combien indispensable à notre survie. Ce site d'exception vient d'être restauré avec des techniques ancestrales. Ce projet commun à plusieurs partenaires vous offre la possibilité de lire l'histoire, de vous immerger dans le passé et de ressentir ce que nos ancêtres ont pu vivre.

Les temps forts de l'été

JUILLET



06/07

Les bêtes à cornes

Où se cachent ces habitants de la montagne ? Qui mange quoi ? Une conférence pour tout savoir sur les ongulés de montagne.

📍 La Manutention, Embrun

🕒 18 h

07/07

Partir en Livre : animation nature

La bibliothèque de Saint-Firmin et le Parc national proposent aux enfants une animation autour de la nature, du jeu et du livre.

📍 Salle communale, Saint-Firmin

🕒 9 h 30

11-13/07

Rencontres autour de la montagne

Dans le cadre de cet événement du Club alpin français, retrouvez le Parc lors d'ateliers et de projections.

📍 Maison de la montagne, Ailefroide

16/07

Rendez-vous en alpage

Comment concilier pastoralisme et biodiversité ? Un temps d'échange concret, sur le terrain !

📍 Lac du Lauzon, La Chapelle-en-Valgaudemar

🕒 10 h 30

21/07

Une pépite océanique au cœur des Alpes

Une conférence sur le massif du Chenaillet, témoin de l'ancien océan au cœur de l'histoire des Alpes.

📍 Maison du Parc de la Vallouise

🕒 17 h

21/07

Les multiples facettes de l'alpage

Les alpages ne sont pas peuplés que de brebis ! Une conférence pour découvrir la flore, les insectes... de ces milieux.

📍 Cinéma Les Écrins, Le Bourg d'Oisans

🕒 18 h



16/07

Les mondes de la botanique

Une sortie encadrée par un garde-moniteur à la découverte des mousses, arbres et plantes à fleurs.

📍 Base nature de l'Isclé, Réallon

🕒 10 h

20/07

Rendez-vous nature et peinture

Un atelier peinture à l'encre de Chine sur la faune et la flore autour du moulin du Séchier.

📍 Saint-Jacques-en-Valgodemard

🕒 14 h



31/07

Les chardons bleus du Fournel

Une sortie pour en apprendre un peu plus sur cette espèce surprenante.

📍 Réserve des Deslioures, L'Argentière-la-Bessée

🕒 10 h

AOÛT

01-02/08

Fête du bois

Deux jours où la nature, la flore et les métiers des artisans et bûcherons sont à l'honneur !

📍 Le Monétier-les-Bains

05/08

À la découverte de la vie nocturne et du ciel étoilé

Sensibilisation à la pollution lumineuse, découverte de la faune nocturne et des étoiles.

📍 Plateau d'Herbonne, Châteauroux-les-Alpes

🕒 21 h

06/08

Rencontre autour de la BD À la frontière du vivant

Échanges avec Cédric, botaniste et auteur de la BD, et Thierry, garde-moniteur en Oisans, autour de la science et l'écriture.

📍 La Cordée, Saint-Christophe-en-Oisans

🕒 18 h

06/08

Atelier d'écriture sur les glaciers

Atelier en binômes adulte-enfant(s) dans le cadre de l'exposition Grandioses et fragiles glaciers.

📍 Maison du Parc du Valbonnais, Entraigues

🕒 18 h



07/08

Nature humaine

Une installation sonore et poétique à découvrir en extérieur, confortablement installé dans un transat...

📍 Cascade de la Pisse, Châteauroux-les-Alpes

🕒 10 h

07-08/08

Fête de la montagne

Un événement pour célébrer la montagne, l'alpinisme et l'esprit des cimes. Stand du Parc le 8.

📍 Le Casset, Le Monétier-les-Bains



10-13/08

L'écho des mots

Balades contées, ateliers ludiques et créatifs, spectacles... : le festival est de retour pour une 21^e édition !

📍 Parc du Châtelard, Pont-du-Fossé

11/08

L'adaptation des plantes à l'altitude

Une conférence pour percer les mystères de cette flore qui s'épanouit malgré les rudes conditions de la haute montagne.

📍 Maison du Parc de l'Embrunais, Châteauroux-les-Alpes

🕒 18 h

11/08

Un an de photo dans les Écrins

Un voyage au fil des saisons à travers les photos de Thierry, agent du Parc des Écrins.

📍 Maison du Parc de la Vallouise

🕒 21 h

12/08

Plantes, jeux et musique verte

Une après-midi créative proposée par l'association Les Coll Buissinière, avec bois, écorces, graines, ficelles... Idéale pour petits et grands !

📍 Maison du Parc de Briançon

🕒 14 h 30

20/08

La vie en marge des glaciers

Présentation, in situ, de la lente colonisation des espaces vierges qui se découvrent avec le recul des glaciers.

📍 Lac de l'Eychauda, Vallouise-Pelvoux

🕒 13 h 30

ET AUSSI...



Des rendez-vous avec un garde

Chaque semaine, retrouvez un garde et venez parler flore, lacs, bouquetins, gypaètes barbus, pastoralisme...

📍 Dans toutes les vallées des Écrins

Des projections

En plein air sous les étoiles ou à l'intérieur, (re)découvrez les grands classiques des films naturalistes.

📍 Dans toutes les vallées des Écrins



Des ateliers pour les enfants

Jeux, créations artistiques... : autant d'animations que de prétextes pour découvrir la nature en s'amusant !

📍 Maisons du Parc et points d'information

Pour en savoir plus et retrouver tous nos événements, rendez-vous sur [l'agenda en ligne](#) du Parc



Le coin lecture(s)

Lavis des Alpes

Beauté, silence, matière, vide, énergie, blanc. Ji-Young Demol Park, au fil des pages de ce très bel ouvrage, nous invite à voyager en contemplation, en immobilité, sans bruit, simplement, infiniment. Quelques instants de pur bonheur !

Ji-Young Demol Park, Gaëlle Josse, éditions Glénat, 2025



Les abeilles sauvages racontées aux enfants

Avec toujours beaucoup d'ingéniosité, de malice et de rigueur, ce petit album répond à presque tout ! Qu'est-ce qu'une abeille ? Quelles différences entre les abeilles et les guêpes ? Où vivent les abeilles sauvages ? Édité dans les Hautes-Alpes, quelle chance !

Olivier et Sandrine Tourillon, Éditions des Hautes-Alpes, 2025



La mésange et la chenille : 50 ans d'enquête évolutive

Passionnant récit à 4 voix autour de la mésange bleue étudiée durant 50 années ! On y décrypte les trésors d'évolution développés par ce petit passereau. Mon préféré, les plantes odorantes choisies et déposées dans le nid pour éloigner les parasites. Une invitation à l'émerveillement !

Jacques Blondel, Anne Charmentier, Claire Doutrelant, Philippe Perret, éditions Actes Sud, 2025

Proposé par le centre de documentation du Parc. Retrouvez toutes nos idées lectures au domaine de Charance (Gap).



Liste Verte

12

Directeur de la publication : Samuel Sempé • Rédaction : Isabelle Miard, avec les unités du Parc national des Écrins. Ont particulièrement collaboré à ce numéro (textes et images) : T. Blais, C. Calvet, M. Corail, F. Couilloud, M. Coulon, C. Coursier, C. Dubois, J. Guilloux, E. Icardo, L. Imberdis, R. Jordana, M. Leymarie, T. Maillot, A.L. Macle, L. Margaillan, C. Monchicourt, R. Papet, O. Perruiset, E. Raymond, O. Sabatier, F. Schwaab, D. Vincent • Relecture : Hélène Belmonte et Cyril Coursier • Imprimerie Caractère • Courriel : info@ecrins-parcnational.fr • Site web : ecrins-parcnational.fr • Édité par le Parc national des Écrins, domaine de Charance, 05000 Gap avec le soutien financier du ministère de la transition écologique • L'écho des Écrins n°49 - Juin 2026 - Journal d'information du Parc national des Écrins - 24 500 exemplaires. ISSN 1285-1434.

Les projets abordés dans ce numéro sont réalisés en cofinancement avec :



France - Italia ALCOTRA

